

# Procès verbal du Conseil Municipal du 28 avril 2011

**Etaient présents :** Danielle ARCHIMBEAU, Jean-Claude ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Boris BAQUE, Marc BLANQUET, Sylvain BLANQUET, Patricia BRUNEL, Jean-Christophe CABROL, Magali DESPLATS, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, , Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT.

**Absents excusés :** Joël COUDERC, Jean-Marie RICARD

**Procuration (s) :** Joël COUDERC à Boris BAQUÉ  
Jean-Marie RICARD à Patricia BRUNEL

Madame le Maire accueille et remercie M. Christian ALAUZET Trésorier Municipal qui présentera les comptes de gestion de la collectivité.

**Secrétaire de séance :** Madame Stéphanie VALAT, élue à l'unanimité.

## **Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 7 Mars 2011.**

Mme le Maire demande aux élus s'ils ont des observations à formuler sur le compte rendu du 7 mars 2011.

Il n'y a pas d'observation.

*Le procès verbal du conseil municipal du 7 mars 2011 est adopté à bulletin secret par 8 voix pour et 7 abstentions.*

## **I – Approbation des comptes administratifs 2010 MAIRIE – CCAS – PORT.**

Mme le Maire demande qu'un élu prenne la présidence de la séance le temps de la présentation et du vote des comptes administratifs.

M. Michel PAQUERIAUD prend la présidence de la séance.

Mme le Maire reprend la parole afin de présenter les trois comptes administratifs 2010. Elle propose de présenter l'ensemble des comptes administratifs et de sortir ensuite afin que les élus délibèrent.

- Compte administratif 2010 de la Mairie : (annexe 1)

Mme le Maire détaille le montant des dépenses et des recettes réalisées en 2010 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

Des précisions sont demandées par les élus d'opposition. Madame le Maire apporte les précisions demandées.

- Compte administratif 2010 du CCAS : (annexe 2)

Mme le Maire détaille le montant des dépenses et des recettes réalisées en 2010 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

Mme le Maire quitte la salle afin qu'il soit procédé aux votes des comptes administratifs.

M. le Président demande au conseil de voter.

- Compte administratif 2010 du Port : (annexe 3)

Mme le Maire détaille le montant des dépenses et des recettes réalisées en 2010 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement. Elle rappelle que pour la première année, le compte administratif présente des sommes en HT, suite à l'assujettissement du port à la TVA.

Mme Patricia BRUNEL demande des explications sur l'écart entre le montant important des dépenses d'investissement prévu au budget primitif et les réalisations. Mme le Maire explique que cela est dû à de gros investissements réalisés dans les années précédentes.

*Le Conseil Municipal, à bulletin secret, adopte le compte administratif Mairie 2010 par 7 voix pour et 7 voix contre.*

*Le Conseil Municipal, à bulletin secret, adopte le compte administratif Ccas 2010 par 7 voix pour et 7 voix contre.*

*Le Conseil Municipal, à bulletin secret, adopte le compte administratif Port 2010 par 7 voix pour et 7 voix contre.*

A l'issue de tous les votes, Mme le Maire réintègre la salle du Conseil Municipal et reprend la présidence.

Elle rappelle qu'en vertu de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, « le compte administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption ».

## **II – Approbation des comptes de gestion 2010 MAIRIE – CCAS – PORT.** (annexes 4, 5, 6, 7, 8 et 9)

M. Christian ALAUZET, Trésorier Municipal, rappelle que le compte de gestion doit être le reflet du compte administratif de la commune. C'est une comptabilité indépendante de celle de la mairie en partie double.

Il donne lecture des trois comptes de gestion dont un extrait présentant les résultats budgétaires et d'exécution de l'exercice 2010 a été remis aux Conseillers Municipaux avec les autres documents comptables.

Il précise que la comptabilité de la mairie est saine, car le montant des dépenses et des recettes dégage une capacité d'autofinancement importante. Les charges sont maîtrisées et les produits de fonctionnement sont dynamiques (+ 5,9%). Un prêt relai d'un montant de 231 138,34 € a été soldé en 2010.

Le compte de gestion du port présente des dotations aux amortissements instaurées depuis 2009.

M. Alauzet rajoute que le compte de gestion présente également des dépenses et recettes dont les montants sont en HT suite à l'assujettissement du port à la TVA. Il rajoute qu'il conviendra de répercuter toutes les dépenses réelles qui impactaient le budget général, sur le budget du port afin de diminuer d'autant le reversement de la TVA.

Mme le Maire remercie M. ALAUZET pour cette présentation et ses explications comptables.

*Le Conseil Municipal prend acte de la gestion du Receveur Municipal afférente à l'année 2010 pour la Mairie, le CCAS, et le Port.*

### **III – Affectation des résultats 2010 aux budgets 2011.**

Mme le Maire propose les affectations suivantes après adoption des comptes administratifs 2010.

- **Résultat 2010 Commune : + 430 829,55€**

L'excédent de fonctionnement est reporté au Budget Primitif 2011 pour un montant de 350 000,00 € à l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) et pour un montant de 80 829,55 € au 002 (résultat de fonctionnement reporté).

- **Résultat 2010 CCAS : + 26 260,07€**

L'excédent de fonctionnement est reporté au Budget Primitif 2011 pour 26 260,07 € au 002 (résultat de fonctionnement reporté).

- **Résultat 2010 Port : + 84 826,09€**

L'excédent de fonctionnement est reporté au Budget Primitif 2011 pour 84 826,09€ au 002 (résultat de fonctionnement reporté).

*Le Conseil Municipal, à bulletin secret, adopte par 8 voix pour et 7 contre, l'affectation des résultats 2010 aux budgets 2011.*

### **IV – Vote des taux d'impositions locales 2011.**

Mme le Maire expose que le budget 2011 prévoit une maîtrise des dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement, mais que des recettes issues de la CCNBT ne seront pas versées en 2011. Il convient de voter une augmentation des taux de 1,5 % par rapport à ceux de 2010 pour compenser ces pertes de recettes. De plus, compte tenu de l'inflation, cette augmentation couvrira également l'augmentation des dépenses impactées par l'évolution des prix des matières premières.

Elle annonce les taux 2011 qui permettront l'équilibre du budget 2011:

- taxe d'habitation : 21,52 %
- taxe de foncier bâti : 27,53 %
- taxe de foncier non bâti : 118,37 %

Le produit attendu nécessaire à l'équilibre du budget 2011 s'élève à 1 106 914,94 €.

M. Boris BAQUÉ demande s'il est possible de connaître les taux appliqués par les autres communes.

Mme le Maire répond qu'elle ne les a pas dans les dossiers du conseil mais qu'ils sont disponibles dans les services.

M. Jean-Christophe CABROL dit qu'en réalité l'augmentation sera de 3.5 %.

Mme le Maire précise que ce sont les valeurs locatives qui vont augmenter de 2 % et que cette décision est nationale. Par contre, les bases n'augmentent pas beaucoup du fait de l'urbanisation locale stagnante.

*Le Conseil Municipal, à bulletin secret, adopte par 8 voix pour et 7 contre, les taux d'impositions locales 2011.*

## **V – Vote des budgets 2011 MAIRIE – CCAS – PORT.**

Mme le Maire précise qu'elle va présenter successivement les budgets primitifs Mairie, CCAS et Port ; elle détaillera les dépenses et recettes par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement et précise qu'il convient de voter chaque budget par chapitre.

- Budget primitif 2011 Mairie.

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>
011 - charges à caractère général	332 563,94
012 - charges de personnel et frais assimilés	746 778,00
014 - atténuation de produits	
65 - autres charges de gestion courantes	125 369,12
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 204 711,06</b>
66 - charges financières	178 000,00
67 - charges exceptionnelles	500,00
68 - dotations aux amortissements	
022 - dépense imprévues	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 383 211,06</b>
023 - virement à la section d'investissement	459 885,43
042 - opération d'ordre de transfert entre sections	
043 - opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>459 885,43</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 843 096,49</b>
<b>002 6 RESULTAT REPORTE</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 843 096,49</b>

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES</b>
70 - produits des services, du domaine...	172 200,00
73 - impôts et taxes	1 222 014,94
74 - dotations et participations	260 752,00
75 - autres produits de gestion courante	5 800,00
013 - atténuation de charges	41 500,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 702 266,94</b>
76 - produits financiers	
77 - produits exceptionnels	2 000,00
78 - reprise sur provisions	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 704 266,94</b>
042 - opération d'ordre de transfert entre sections	58 000,00
043 - opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>58 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 762 266,94</b>
<b>002 - RESULTAT REPORTE</b>	<b>80 829,55</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 843 096,49</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>
20 - immobilisations incorporelles	51 000,00
21 - immobilisations corporelles	531 457,30
22 - immobilisations reçue en affectation	
23 - immobilisations en cours	257 608,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>840 065,30</b>
10 - dotations fonds divers et réserves	
13 - subventions d'investissement	
16 - emprunts et dettes assimilées	122 600,00
020 - dépenses imprévues	
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>122 600,00</b>
040 - opérations d'ordre de transferts entre sections	60 527,32
041 - opérations patrimoniales	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>60 527,32</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 023 192,62</b>
<b>002 6 RESULTAT REPORTE</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 023 192,62</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES</b>
13 - subvention d'investissement	91 847,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>91 847,00</b>
10 - dotations fonds divers et réserves	68 702,70
1068 - excédent de fonctionnement capitalisés	350 000,00
024 - produits de cession d'immobilisations	20 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>	<b>438 702,70</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>530 549,70</b>
021 - virement de la section de fonctionnement	459 885,43
040 - opération d'ordre de transferts entre sections	
041 - opérations patrimoniales	
<b>TOTAL DES RECETTE D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>459 885,43</b>
<b>TOTAL</b>	<b>990 435,13</b>
<b>001 - SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE</b>	<b>32 757,49</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 023 192,62</b>

Mme le Maire précise que le budget comporte des restes à réaliser reportés du CA 2010 sur le budget primitif 2011 en section d'investissement :

- En dépenses : 303 884,98 €
- En recettes : 83 447,00 €

Mme le Maire demande s'il y a des questions. Il n'y a pas de question.

Mme le Maire donne lecture également de la liste des subventions attribuées aux associations. Elle précise que la subvention générale annuelle est portée à 400 € et que certaines associations perçoivent plus, car elles prennent en charge une animation qui était assurée par le Comité des fêtes.

C'est le cas pour :

- Cop de Blu pour la Saint Pierre,
- l'Amicale des Sapeurs Pompiers pour le 13 juillet,
- le Syndicat de chasse pour le 14 juillet,
- le Foyer rural pour la Saint Jacques.

M. Jean-Claude ARCHIMBEAU demande qui décide de la répartition.

Mme le Maire répond que la décision est prise par le vote du budget et qu'il est possible d'apporter des modifications en cours d'année par décision modificative.

M. Jean-Christophe CABROL fait remarquer que l'association Kermesse villageois avait une subvention plus importante habituellement.

Mme le Maire répond que c'était le cas uniquement les années où la mairie participait à des travaux de rénovation dans l'église (verrière...)

Mme Patricia BRUNEL demande si la prise en charge d'animations a été proposée à toutes les associations.

Mme le Maire répond que cette proposition a été présentée à l'occasion de la réunion annuelle des associations.

*Le Conseil Municipal, à bulletin secret, adopte le budget primitif Mairie 2011 par 8 voix pour et 7 contre.*

- Budget primitif 2011 CCAS.

Mme le Maire présente le budget primitif 2011 du CCAS ; elle détaille les dépenses et recettes par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement et précise qu'il convient de voter chaque budget par chapitre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES
011 - charges à caractère général	51 264,10
012 - charges de personnel et frais assimilés	88 000,00
014 - atténuation de produits	
65 - autres charges de gestion courantes	46 561,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>	<b>185 825,10</b>
66 - charges financières	12 591,89
67 - charges exceptionnelles	404,90
68 - dotations aux amortissements	
022 - dépense imprévues	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>198 821,89</b>
023 - virement à la section d'investissement	
042 - opération d'ordre de transfert entre sections	
043 - opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>198 821,89</b>
<b>002 6 RESULTAT REPORTE</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>198 821,89</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES
70 - produits des services, du domaine...	64 500,00
73 - impôts et taxes	
74 - dotations et participations	107 961,82
75 - autres produits de gestion courante	0,00
013 - atténuation de charges	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>	<b>172 461,82</b>
76 - produits financiers	
77 - produits exceptionnels	100,00
78 - reprise sur provisions	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>172 561,82</b>
042 - opération d'ordre de transfert entre sections	0,00

043 - opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>172 561,82</b>
<b>002 - RESULTAT REPORTE</b>	<b>26 260,07</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>198 821,89</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>
20 - immobilisations incorporelles	5 000,00
21 - immobilisations corporelles	149 047,51
22 - immobilisations reçue en affectation	
23 - immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>154 047,51</b>
10 - dotations fonds divers et réserves	
13 - subventions d'investissement	
16 - emprunts et dettes assimilées	10 121,23
020 - dépenses imprévues	
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>10 121,23</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>164 168,74</b>
040 - opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00
041 - opérations patrimoniales	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>
<b>002 6 RESULTAT REPORTE</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>164 168,74</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES</b>
13 - subvention d'investissement	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>0,00</b>
10 - dotations fonds divers et réserves	164,61
1068 - excédent de fonctionnement capitalisés	0,00
024 - produits de cession d'immobilisations	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>	<b>164,61</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>164,61</b>
021 - virement de la section de fonctionnement	0,00
040 - opération d'ordre de transferts entre sections	
041 - opérations patrimoniales	
<b>TOTAL DES RECETTE D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>164,61</b>
<b>001 - SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE</b>	<b>164 004,13</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>164 168,74</b>
--	-------------------

Mme le Maire donne lecture également de la liste des subventions attribuées aux associations. Elle précise qu'une subvention d'un montant de 200 € est attribuée à l'association des restau du cœur car celle-ci fournit des repas à certaines familles de Bouzigues.

M. Boris BAQUÉ fait remarquer qu'il avait déjà évoqué cette possibilité pour la banque alimentaire.

Mme Magali DESPLAT demande quel est le montant de la subvention attribuée à l'association des Bouziloupiots (crèche). Mme le Maire répond que le montant est le même qu'en 2010 et est identique à celui versé par la commune de Loupian : 44 461 €. Elle rajoute qu'après avoir encaissé les prestations de services versées par la CAF, le différentiel à la charge de la maire s'élève à environ 15 000 €.

*Le Conseil Municipal, à bulletin secret, adopte le budget primitif CCAS 2011 par 8 voix pour et 7 contre.*

- Budget primitif 2011 du Port.

Mme le Maire présente le budget primitif 2011 du PORT ; elle détaille les dépenses et recettes par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement et précise qu'il convient de voter chaque budget par chapitre.

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>
011 - charges à caractère général	23 850,00
012 - charges de personnel et frais assimilés	37 700,00
014 - atténuation de produits	0,00
65 - autres charges de gestion courantes	600,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>	<b>62 150,00</b>
66 - charges financières	4 200,00
67 - charges exceptionnelles	
68 - dotations aux amortissements	
022 - dépense imprévues	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>66 350,00</b>
023 - virement à la section d'investissement	65 744,21
042 - opération d'ordre de transfert entre sections	43 069,86
043 - opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>108 814,07</b>
<b>TOTAL</b>	<b>175 164,07</b>
<b>002 6 RESULTAT REPORTE</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>175 164,07</b>

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES</b>
70 - produits des services, du domaine...	71 100,00
73 - impôts et taxes	
74 - dotations et participations	
75 - autres produits de gestion courante	5 700,00
013 - atténuation de charges	
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>	<b>76 800,00</b>
76 - produits financiers	
77 - produits exceptionnels	
78 - reprise sur provisions	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>76 800,00</b>
042 - opération d'ordre de transfert entre sections	13 537,98
043 - opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>13 537,98</b>
<b>TOTAL</b>	<b>90 337,98</b>
<b>002 - RESULTAT REPORTE</b>	<b>84 826,09</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>175 164,07</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>
20 - immobilisations incorporelles	8 800,00
21 - immobilisations corporelles	191 922,04
22 - immobilisations reçue en affectation	
23 - immobilisations en cours	113 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>313 722,04</b>
10 - dotations fonds divers et réserves	
13 - subventions d'investissement	
16 - emprunts et dettes assimilées	10 060,00
020 - dépenses imprévues	
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>10 060,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>323 782,04</b>
040 - opérations d'ordre de transferts entre sections	13 537,98
041 - opérations patrimoniales	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>13 537,98</b>
<b>001 - SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>337 320,02</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES</b>
13 - subvention d'investissement	50 571,40
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>50 571,40</b>
10 - dotations fonds divers et réserves 1068 - excédent de fonctionnement capitalisés 024 - produits de cession d'immobilisations	
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>50 571,40</b>
021 - virement de la section d'exploitation 040 - opération d'ordre de transferts entre sections 041 - opérations patrimoniales	65 744,21 43 069,86
<b>TOTAL DES RECETTE D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>108 814,07</b>
<b>TOTAL</b>	<b>159 385,47</b>
<b>001 - SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE</b>	<b>177 934,55</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>337 320,02</b>

Mme le Maire rappelle que les sommes présentées dans le budget sont exprimées en montant HT.

*Le Conseil Municipal, à bulletin secret, adopte le budget primitif Port 2011 par 8 voix pour et 7 voix contre.*

## **VI – Validation du programme d’actions de l’Agenda 21.**

Melle Stéphanie VALAT rappelle que par délibération en date du 18/11/2008, le Conseil Municipal a décidé d’approuver la mise en œuvre de la démarche « Agenda 21 ».

A la suite des différents ateliers, il convient de délibérer pour valider le programme d’actions contenu dans les 6 axes stratégiques suivants :

- AXE 1 : MOBILITE ET TRANSPORTS DURABLES
- AXE 2 : URBANISME ET HABITAT DURABLE
- AXE 3 : ECONOMIE ET TOURISME DURABLE
- AXE 4 : ECO-RESPONSABILITE ET DYNAMIQUE PARTICIPATIVE
- AXE 5 : PATRIMOINE NATUREL, BIODIVERSITE ET RESSOURCES DURABLES
- AXE 6 : BIEN VIVRE ENSEMBLE

Elle précise que les 6 axes regroupent 29 actions au total qui ont été validées par le dernier comité de pilotage.

Mme Patricia BRUNEL demande que soit intégrée la conchyliculture dans l’agenda 21.

Mme le Maire répond que la profession est intégrée dans l'axe 3 économie et tourisme durable et regrette qu'elle n'ait pas participé à l'agenda 21.

*Le Conseil Municipal, à bulletin secret, valide le programme d'actions de l'Agenda 21 par 8 voix pour et 7 voix contre.*

## **VII – Réfection des pieux d'amarrage dans le port de plaisance – demande de subvention au Conseil Général de l'Hérault et au Conseil Régional Languedoc Roussillon.**

M. Michel PAQUERIAUD, Maire Adjoint chargé du port expose que depuis quelques années, les pieux d'amarrage se dégradent au niveau de la surface de l'eau. Certains ont été réparés, mais il convient de poursuivre la réfection du parc complet. Il propose d'engager la réfection d'une première tranche de 20 pieux de 8cm de diamètre.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 7 050,00€ HT.

Il propose de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général et du Conseil Régional.

*Le Conseil Municipal, à bulletin secret, sollicite à l'unanimité, Messieurs les Présidents du Conseil Général de l'Hérault et du Conseil Régional Languedoc Roussillon afin d'obtenir une subvention la plus élevée possible pour effectuer la réfection des 20 pieux d'amarrage du port de plaisance.*

## **VIII – Port départemental de Bouzigues : Remise des ouvrages et des équipements réalisés en 2007 et autorisation de signature de l'avenant à l'acte de concession avec le Conseil Général de l'Hérault.**

M. Michel PAQUERIAUD, Maire Adjoint chargé du port, rappelle que par arrêté en date du 1<sup>er</sup> janvier 1981, la commune de Bouzigues est devenue concessionnaire du port départemental assurant ainsi l'entretien et l'exploitation des installations portuaires.

Des travaux d'aménagement ont été réalisés en 2007 dans le périmètre du port concédé afin de lutter contre les pollutions inhérentes au fonctionnement du port.

Il énumère les ouvrages et outillages édifiés :

- Aire de carénage,
- Mini déchetterie,
- Une unité de traitement des eaux de carénage,
- Une station d'avitaillement,
- Une pompe à eaux noires.

qu'il convient d'intégrer dans l'acte de concession et demande au conseil d'autoriser Mme le Maire à signer l'avenant à l'acte de concession.

*Le Conseil Municipal, à bulletin secret, décide à l'unanimité d'intégrer les ouvrages cités ci-dessus dans l'acte de concession et autorise Mme le Maire à signer l'avenant à l'acte de concession.*

## **IX – Budget annexe du port – admission en non valeurs.**

Mme le Maire expose qu'il a été établi un titre de recettes d'un montant de 457,97 € TTC sur l'exercice 2010, à l'encontre d'un usager du port. Malgré les différentes poursuites effectuées par le Comptable, il n'a pas été possible de recouvrer ce montant. Cette somme est relative au paiement du titre d'un anneau fixe au port de plaisance.

Il convient d'émettre en non-valeur ce titre, conformément aux états transmis par M le Trésorier de Mèze.

M. Boris BAQUÉ demande de quel usager il s'agit. Mme le Maire renseigne la question posée.

*Le Conseil Municipal, à bulletin secret, décide à l'unanimité d'approuver l'admission en non-valeurs d'un montant 457,97 € TTC concernant le budget du port de Bouzigues et de prévoir les crédits au compte 654.*

## **Décisions du Maire :**

Mme le Maire donne lecture de la décision l'autorisant à :

- vendre une cireuse de marque TASKI DUO pour un montant de 1 000 € à la société SARL SENET.

## **Questions diverses.**

- Remerciements : Mme le Maire donne lecture d'une carte de remerciements adressée au Conseil Municipal par la famille de Jean-Paul BALSU à l'occasion de son décès.

- Fermeture de classe : Mme le Maire propose d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil une délibération concernant la probable fermeture de la 7<sup>ème</sup> classe de l'école. Elle donne lecture du courrier adressé par l'Inspecteur d'Académie.

- Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 : La cérémonie de commémoration aura lieu à 15 heures. Rendez-vous est donné devant l'ancienne mairie.

- Terrain de BMX : Une inauguration du terrain aura lieu le 21 mai prochain à 15h30.

- Deux emplois aidés (CUI) sont recrutés pour renforcer l'équipe du personnel :  
Mme V BEZOMBES en tant d'ASVP pour 6 mois.  
M. B PASTOUREL en tant qu'agent technique pour 6 mois.

- Travaux de la Grand rue : La demande de modification d'implantation des poteaux empêchant le stationnement a été acté en réunion chantier.

- M. Jean-Claude ARCHIMBEAU relate l'incident de l'installation illicite d'un camp de gens du voyage sur son terrain à l'entrée Est de la commune.

- M. Boris BAQUÉ souhaite que soit évoquée prochainement la question de la fusion des intercommunalités. Mme le Maire en prend acte.

- Projet Hinterland : Les élus de l'opposition font part de leur inquiétude quant à l'impact que pourrait avoir la création du projet de plateforme sur le bassin de Thau.

Un prochain conseil municipal aura lieu courant mai.

La séance est levée à 23h30.